



ibsa
perspective .brussels 
institut bruxellois de statistique et d'analyse

PROGRAMME STATISTIQUE PLURIANNUEL BRUXELLOIS

2023-2026

PHOTO DE COUVERTURE

Shutterstock

MISE EN PAGE

IBSA

CONTACT

Pour plus d'informations :

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Document écrit avec le soutien de IDEA Consult

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

PROGRAMME STATISTIQUE PLURIANNUEL BRUXELLOIS 2023-2026



ibsa

perspective.brussels 

institut bruxellois de statistique et d'analyse

TABLE DES MATIÈRES

L'ESSENTIEL	5
1. INTRODUCTION : LA NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME STATISTIQUE PLURIANNUEL	7
2. MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PROGRAMME	9
2.1. L'analyse des différents programmes politiques bruxellois	9
2.2. La consultation des parties prenantes	9
2.3. La consultation des autorités statistiques régionales et fédérale	9
3. DES DÉFIS STRATÉGIQUES POUR LA STATISTIQUE BRUXELLOISE	10
Défi statistique 1 : mesurer la qualité du cadre de vie	10
Défi statistique 2 : mesurer l'inclusion de la ville-région	10
Défi statistique 3 : mesurer la résilience urbaine	10
4. COMMENT RENCONTRER CES DÉFIS STATISTIQUES ?	12
4.1. Assurer un découpage territorial adéquat	12
4.2. Renforcer la capacité de réponse aux crises en renforçant les collaborations	12
4.3. Améliorer les infrastructures techniques	12
5. LES MISSIONS STATISTIQUES DE BASE	13
5.1. La production des statistiques existantes	13
5.2. La diffusion des statistiques existantes	15
6. CONTEXTE LÉGAL	18

L'ESSENTIEL

Disposer de statistiques publiques fiables et rapidement disponibles est un levier essentiel de toute gestion publique. Les statistiques permettent d'objectiver certaines réalités, d'élaborer des politiques publiques adéquates, puis de les suivre et les évaluer. La crise sanitaire du Covid-19 l'a montré plus que jamais : la statistique est indispensable à la prise de décision politique.

L'élaboration d'un programme statistique pluriannuel est l'occasion de prendre un moment pour faire le point et réfléchir aux priorités futures en matière de développement statistique. L'équilibre entre innovation et maintien des missions de base est essentielle.

Pour élaborer ce second programme statistique pluriannuel, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) a souhaité se nourrir des besoins formulés tant au travers des programmations politiques bruxelloises, que des besoins des différents utilisateurs de statistiques bruxelloises : décideurs politiques (Comité de pilotage), institutions publiques (Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse, Brupartners, Perspective...), académiques (Conseil scientifique de l'IBSA), et les collaborateurs de l'IBSA eux-mêmes.

Ce travail d'analyse des programmations politiques et de consultation des besoins a permis d'identifier les principaux enjeux bruxellois pour lesquels la statistique pouvait être particulièrement pertinente. Ce travail de recensement et de recoupement de l'information a abouti à la formulation de trois défis statistiques pour l'IBSA pour les quatre années à venir.

Les trois défis statistiques identifiés pour la période 2023-2026 sont :

- Mesurer la qualité du cadre de vie
- Mesurer l'inclusion de la ville-Région
- Mesurer la résilience urbaine.

Pour y répondre, l'IBSA :

- poursuivra certains projets entamés lors du précédent programme,
- renforcera ses collaborations,
- envisagera également le recours à de nouvelles méthodes. Ces innovations seront poursuivies sans mettre de côté les missions statistiques de base de l'Institut.

Les défis statistiques présentés dans ce programme statistique pluriannuel 2023-2026 et les moyens pour y parvenir constituent les orientations stratégiques que l'IBSA souhaite poursuivre dans le cadre de son processus de production et de diffusion des statistiques bruxelloises. Elles seront ensuite déclinées en actions concrètes dans les programmes statistiques annuels, plus opérationnels, de l'IBSA et de ses partenaires de l'Institut Interfédéral de Statistique, pour les quatre prochaines années.

Bonne lecture !



Astrid ROMAIN
Directrice de l'IBSA
perspective.brussels

1. INTRODUCTION : LA NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME STATISTIQUE PLURIANNUEL

Ce programme statistique pluriannuel présente les principales orientations stratégiques définies par l'IBSA dans le cadre de son processus de production et de diffusion de statistiques bruxelloises pour les années à venir.

Concrètement, ce processus se compose de trois phases successives qui aboutissent à la mise à disposition des statistiques auprès de ses utilisateurs (voir Figure 1) :

- › La première phase, *le développement de nouvelles statistiques*, identifie les besoins en statistiques bruxelloises ainsi que les sources de données disponibles pour y répondre. Cette phase comprend également le travail méthodologique préparatoire (définition des concepts, méthodes de collecte et de traitement, etc.).
- › La deuxième phase, *la phase de production*, tant des nouvelles statistiques que des statistiques existantes, porte sur la collecte des données et leur traitement pour obtenir une statistique publique conformément au Code de bonne pratique de la statistique européenne.
- › La troisième phase, *la diffusion*, analyse la statistique et la documente afin d'en assurer une interprétation correcte lors de sa diffusion.

Ce programme suit le précédent programme qui valait pour la période 2019-2021¹. Ce nouveau programme a nécessité de prendre le temps de réenvisager les priorités à l'aune de la crise sanitaire et des bouleversements créés.

Les priorités statistiques pour la période 2023-2026 portent :

- › d'une part, sur le développement, la production et la diffusion *de nouvelles statistiques*, découlant des enjeux définis à partir des programmations politiques bruxelloises et des besoins des utilisateurs ;
- › d'autre part, sur la poursuite des activités fondamentales de production et de diffusion des statistiques existantes afin d'assurer les missions de base de l'IBSA.

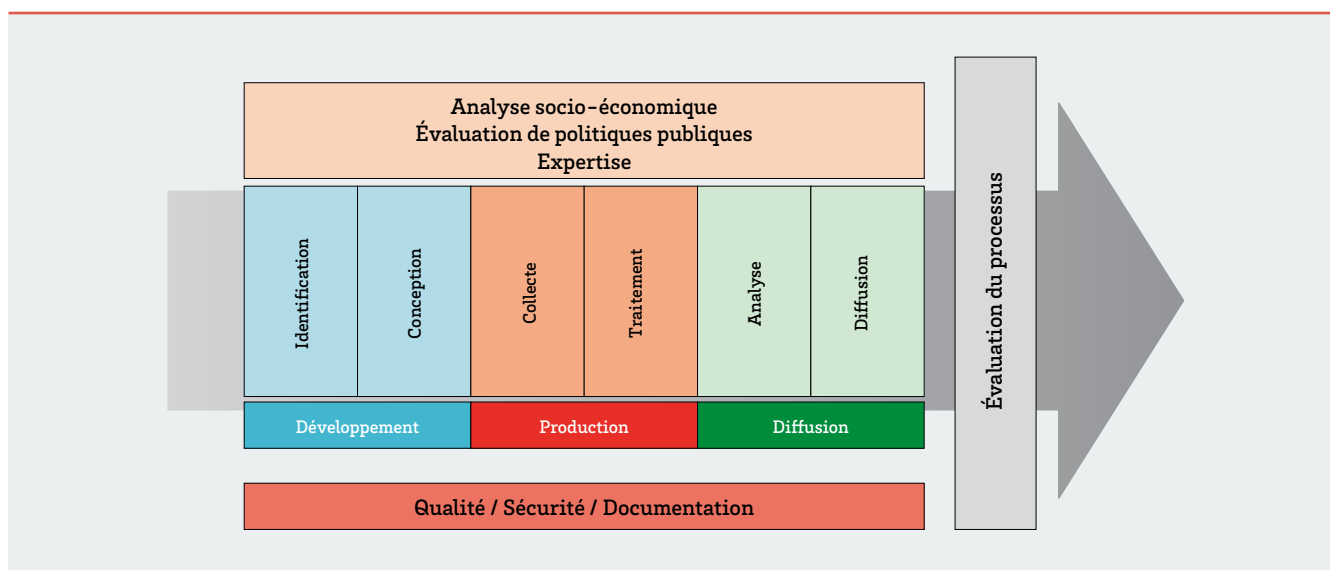
Par ailleurs, ce programme s'articule à d'autres programmes de l'IBSA, à savoir :

- › Les *différents programmes statistiques annuels* de l'Institut qui mettent en œuvre, chaque année, le programme statistique pluriannuel :
 - le programme annuel de l'autorité statistique ;
 - la contribution bruxelloise au programme statistique intégré de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS).

Ces programmes décrivent précisément les statistiques entrant dans le processus de production et de diffusion de statistiques de l'Institut pour l'année considérée.

- › Le *plan pluriannuel de la sécurité de l'information* qui présente les défis et mesures mises en place pour garantir la sécurité de l'information utilisée par l'IBSA.

FIGURE 1 : Processus de production statistique



¹ Initialement prévu pour la période 2019-2021, le précédent programme a été prolongé d'un an suite à la crise sanitaire.

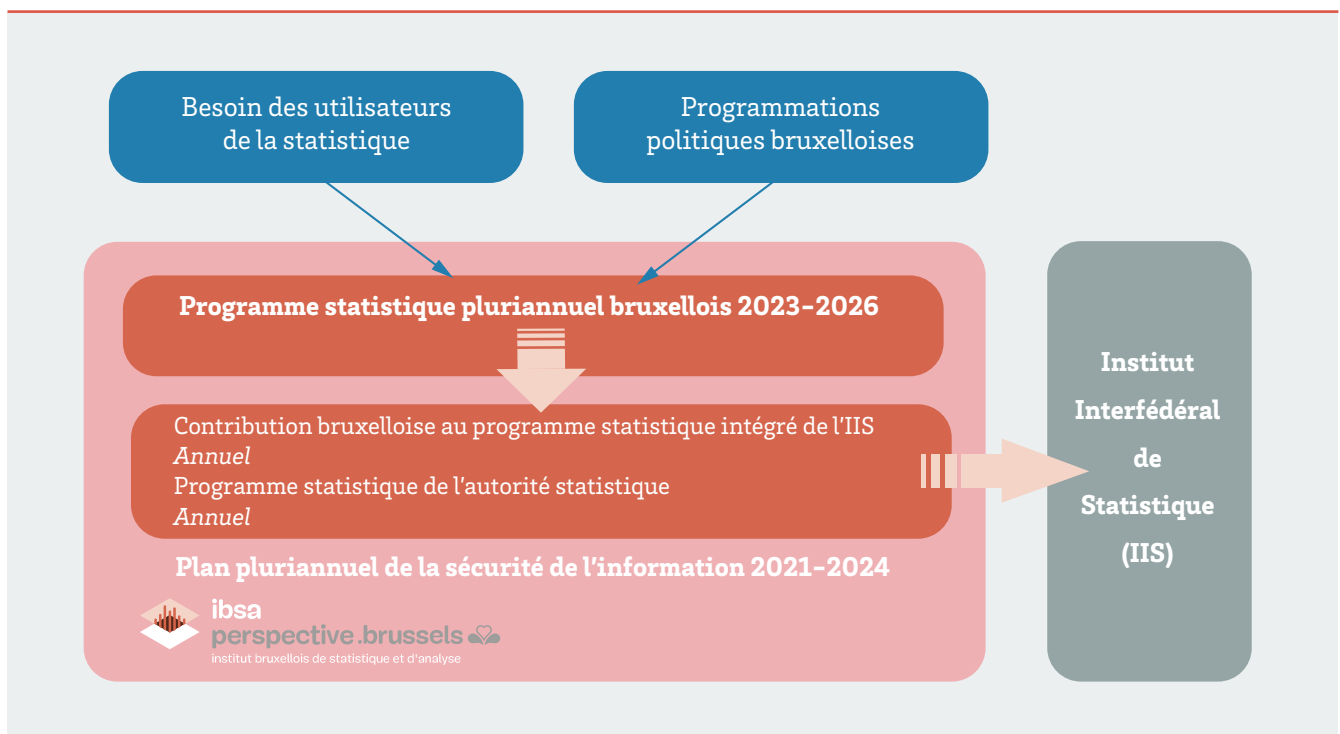
La Figure 2 ci-dessous présente comment, sur base des besoins des utilisateurs et des enjeux statistiques identifiés dans les programmations politiques bruxelloises, le programme statistique pluriannuel est élaboré. Celui-ci est ensuite la source de la réalisation des programmes statistiques annuels de l'IBSA. Ces documents sont élaborés avec, en toile de fond, le plan pluriannuel de la sécurité de l'information et l'appartenance de l'IBSA, en tant qu'autorité statistique, à l'Institut Interfédéral de Statistique (voir chapitre 5). Ce dernier a notamment pour mission de coordonner les programmes statistiques des différentes autorités statistiques.

**ENCADRÉ 1 :
Le plan pluriannuel de sécurité de
l'information de l'IBSA 2021-2024**

La sécurité de l'information est reconnue comme essentielle et une priorité absolue par l'IBSA qui, en toute transparence, rapporte sur son site internet les garanties apportées en tant qu'autorité statistique². Le plan pluriannuel de sécurité de l'information pour la période 2021-2024 a pour objectif d'établir les priorités en matière de sécurité de l'information et de renforcer le système de management de la sécurité de l'information au sein de l'IBSA. Cette feuille de route de sécurité s'aligne également sur la stratégie ICT de Perspective.

² <https://ibsa.brussels/l-institut/qualite-et-securite-des-donnees>.

FIGURE 2 : Élaboration et articulation des programmes de l'IBSA



2. MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PROGRAMME

Le présent programme statistique pluriannuel a pour objectif de guider l'IBSA dans son travail de production de statistiques bruxelloises pour la période de 2023 à 2026. L'ambition de l'Institut, au-delà d'assurer la continuité de ses missions de base, est d'améliorer l'offre en statistiques afin qu'elle corresponde au mieux aux besoins des différents utilisateurs de statistiques bruxelloises. Ce programme a été élaboré dans une démarche d'analyse de ces besoins.

2.1. L'analyse des différents programmes politiques bruxellois

Une première volonté pour le présent programme est d'être aligné aux besoins statistiques émergents des ambitions et intentions politiques. Ces ambitions, formulées dans les programmations politiques bruxelloises³, entendent répondre aux enjeux bruxellois qui portent sur de nombreux domaines : l'économie et l'emploi (ex. l'émergence de l'économie circulaire et ses implications en matière d'emploi, l'adéquation entre les besoins en main d'œuvre et le profil des actifs bruxellois), l'environnement (ex. les risques liés à la crise climatique et énergétique), l'inclusion sociale (ex. la complexité croissante des problématiques sociales rencontrées), la mobilité (ex. l'apparition de nouveaux modes de déplacement), etc.

Dans le cadre de l'élaboration de ce programme, la première étape a donc été d'identifier, pour l'ensemble des ambitions et intentions politiques, les grands enjeux statistiques qui pouvaient y être associés.

L'analyse de ces documents a permis d'identifier une série d'enjeux qui, par proximité, ont été regroupés en 14 méta-thèmes tels que la durabilité, l'emploi et l'économie, mais également la sécurité, la gouvernance, ou encore la qualité de l'espace bruxellois. Cette première étape a permis de formuler déjà des pistes de priorités statistiques pour l'IBSA.

3 Les programmes politiques bruxellois considérés sont les suivants : la Déclaration de politique régionale 2019-2024, le plan Good Move 2020-2030, le Plan Régional de Développement Durable 2018, le Plan Régional d'Innovation 2021-2027, la Stratégie Go4Brussels 2030, et la Shifting Economy.

2.2. La consultation des parties prenantes

Au-delà de la prise en compte des programmations politiques bruxelloises, il était essentiel d'appréhender les besoins statistiques des utilisateurs de la statistique bruxelloise. Plusieurs phases de consultation ont été réalisées afin de rencontrer le Conseil scientifique de l'IBSA, le Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse élargi⁴, le Comité de pilotage de l'IBSA, le Comité de direction de perspective.brussels et les agents de l'IBSA. Chacun de ces moments de consultation a permis de recenser les besoins statistiques des différents types d'utilisateurs, ainsi que les sujets clés pour lesquels un recensement statistique est nécessaire.

2.3. La consultation des autorités statistiques régionales et fédérale

Afin de profiter de l'expérience des autres autorités statistiques belges à l'égard de leurs stratégies respectives, les autorités statistiques flamande, wallonne et fédérale ont été rencontrées individuellement lors d'entretiens. Ces entretiens ont permis d'identifier les enjeux statistiques clés traités par ces autorités et de se nourrir tant du processus d'élaboration de leurs stratégies respectives, que des potentiels enjeux globaux pertinents pour la Région bruxelloise. Enfin, le présent programme a également tenu compte du Programme statistique européen 2021-2027 et des enjeux statistiques européens (voir chapitre 5).

Ces différents temps de travail, documentaire, analytique et consultatif, ont progressivement permis d'identifier précisément les besoins, les regrouper et formuler les défis stratégiques clés pour le présent programme.

4 Ce CTRS a été élargi en incluant hub.brussels et BruPartners via une procédure électronique.

3.

DES DÉFIS STRATÉGIQUES POUR LA STATISTIQUE BRUXELLOISE

Pour la période 2023-2026, le programme statistique pluriannuel de l'IBSA identifie trois défis statistiques qui constituent les axes stratégiques orientant les futures actions plus opérationnelles de l'Institut en matière de production statistique. Ces trois défis font écho aux enjeux statistiques identifiés de manière transversale dans les différentes programmations politiques bruxelloises, ainsi que lors des consultations des parties prenantes.

Ces trois défis sont transversaux et concernent plusieurs thèmes couverts par l'IBSA. Par ailleurs, ces défis ne font pas table rase des défis identifiés dans le cadre du précédent programme pluriannuel mais poursuivent, pour partie, le travail entamé dans la précédente programmation.

Défi statistique 1 : mesurer la qualité du cadre de vie

Le premier défi s'intéresse à la qualité du cadre de vie des Bruxellois, c'est-à-dire leurs conditions de vie tant dans l'espace privé que dans l'espace public. La proximité d'espaces verts ou de zones industrielles, la surface du domicile par habitant, l'isolation énergétique du bâtiment, le sentiment de sécurité, l'évolution des quartiers et son impact sur le coût du logement, la présence d'infrastructures sportives publiques, etc. sont autant de facteurs susceptibles d'influencer la qualité de vie des Bruxellois au quotidien. Ils varient également au sein de la Région, rendant la qualité de vie différente d'un quartier à l'autre.

Ce défi vise donc, entre autres, à appréhender :

- › la caractérisation du logement bruxellois, son état, ses performances énergétiques, ses prix mais aussi les caractéristiques de ses occupants et la part qu'occupe le logement dans les dépenses des ménages ;
- › les espaces (verts), aménagements et équipements publics – notamment de loisirs et sportifs – accessibles par quartier, leurs taux de saturation et fréquentation, leur état, etc. ;
- › la sécurité et la qualité de l'environnement, par exemple la sécurité routière, les pollutions de l'air et sonores, la propreté urbaine, etc.

Défi statistique 2 : mesurer l'inclusion de la ville-région

Région la plus densément peuplée, la plus jeune, regroupant le plus de nationalités, comptant la population la plus diplômée, la Région de Bruxelles-Capitale est aussi la plus inégalitaire, celle enregistrant le plus haut taux de pauvreté (y compris infantile) et d'exclusion sociale, ou encore de chômage. La diversité bruxelloise a pour corollaire l'enjeu de l'inclusion.

Le second défi vise à mesurer le degré d'inclusion de la Région de Bruxelles-Capitale, mais aussi à éclairer les exclusions produites par la Ville-Région. Concrètement, ce défi vise notamment à appréhender les problématiques suivantes :

- › la caractérisation fine de la précarité et des multiples facettes qu'elle recouvre : la précarité énergétique et hydrique, la part de travailleurs pauvres, les inégalités sur le marché du travail, le taux de surendettement, l'évolution du taux de pauvreté par quartier, etc. ;
- › l'évolution et les caractéristiques de la population non officiellement enregistrée en Région ou plus difficile à approcher, telle que la population estudiantine non domiciliée, navetteuse, les personnes sans papiers, sans abri ou sans logement, la population inactive, etc. ;
- › l'accessibilité de la Ville-Région, de ses aménagements et des services qu'elle propose à la population et, notamment, aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite, éloignées des outils numériques, en fracture avec les institutions, etc.

Défi statistique 3 : mesurer la résilience urbaine

Le troisième défi est étroitement lié aux multiples et complexes crises auxquelles la Région de Bruxelles-Capitale est confrontée : environnementale et climatique, sanitaire, migratoire, énergétique, etc. Ce défi est donc double. D'une part, il s'agit d'objectiver le risque. D'autre part, il s'agit de mesurer la capacité de la Ville-Région, sa population, ses institutions, son économie et son territoire à y faire face.

Entre autres, ce défi englobe les problématiques suivantes :

- › l'objectivation du risque environnemental et climatique : évolution de la qualité de l'air, localisation des îlots de chaleur, pourcentage et localisation de mètres carrés perméables, etc. ;
- › l'évolution des initiatives et décisions prises liées à la transition économique, écologique et sociale : volume de déchets produits et réutilisés, habitudes de consommation des ménages, part des systèmes d'échanges et dons citoyens, évolution des pratiques de mobilité, économie verte, mesurer l'activité économique autrement, etc.

ENCADRÉ 2 :

Le genre : une dimension transversale

Les différentes consultations réalisées dans le cadre de la préparation du présent programme ont mis en lumière la nécessité d'accorder une attention systématique au genre et de veiller à produire des statistiques genrées lorsque c'est possible. Cette attention renvoie au *gender mainstreaming* qui a pour ambition d'intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des contenus liés aux politiques publiques.

L'IBSA souhaite s'inscrire dans cette volonté de renforcer cette approche genrée. Cette dimension apparaît comme transversale à l'ensemble des défis statistiques de l'IBSA. Elle n'est donc pas considérée comme un thème ou défi pris à part. L'IBSA veillera à soutenir cette approche genrée dans l'ensemble de ses contenus, actions et travaux.

4.

COMMENT RENCONTRER CES DÉFIS STATISTIQUES ?

La rencontre de ces trois défis clés nécessite la mise en œuvre de moyens et méthodes adaptées. Au cours de la programmation 2023-2026, l'IBSA portera une attention particulière à trois leviers de mise en œuvre.

4.1. Assurer un découpage territorial adéquat

À l'instar des grandes agglomérations urbaines, la Région de Bruxelles-Capitale et sa densité de population caractéristique complexifient son niveau d'étude. L'utilisation du découpage administratif de la Région en 19 communes pour l'analyse statistique ne permet pas toujours de rendre compte de la spécificité des entités territoriales intra-communales (les quartiers, notamment). À titre d'exemple, les quartiers de Matongé et de l'Université, bien que tous deux situés sur la commune d'Ixelles, présentent des différences socioéconomiques importantes que seule une analyse au niveau du quartier rend visible.

La Région, forte de ses évolutions constantes, voit apparaître de nouvelles entités territoriales à l'intérieur de ses communes. En lien avec ceci, l'IBSA veillera à utiliser un découpage territorial adéquat, que celle-ci se base sur les communes, quartiers, secteurs, ou tout autre nouveau découpage pertinent et ce, dans le respect de la vie privée des habitants de la Région. Ce découpage devra par ailleurs prendre en compte la réalité du bâti et de l'habitat externe, autour de la Région bruxelloise.

4.2. Renforcer la capacité de réponse aux crises en renforçant les collaborations

L'expérience de la crise sanitaire du Covid-19 a montré l'importance cruciale que revêtent l'accès rapide à des données statistiques récentes et fiables, ainsi qu'une bonne collaboration entre les différents fournisseurs de statistiques (intra- et inter-régionaux).

Sur base des leçons tirées de la crise sanitaire, l'IBSA veillera à poursuivre et renforcer les collaborations avec les interlocuteurs statistiques fédéraux, régionaux et communautaires, les partenaires de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS), l'Institut des Comptes nationaux (ICN), ainsi qu'avec les fournisseurs de données bruxelloises. Cette veille et ces partenariats permettront de soutenir la capacité de l'Institut à monitorer les crises afin d'aiguiller rapidement la réponse politique à y adresser.

Ces partenariats doivent également être vus comme une opportunité de discuter ou remettre à plat le développement (définition, méthodologie...) et/ou la collecte statistique lorsque cela s'avère nécessaire (tel que les statistiques en matière de logement ou de mobilité par exemple).

4.3. Améliorer les infrastructures techniques

Atteindre les défis statistiques innovants identifiés en réponse aux enjeux bruxellois nécessite de disposer d'une infrastructure, notamment informatique, adaptée au développement et à la production statistique et de se maintenir à jour à propos des méthodes de développement statistique.

Ainsi, l'Institut continuera son travail de construction d'un entrepôt de données (datawarehouse). Celui-ci a pour premiers objectifs :

- › de centraliser et intégrer les données statistiques ;
- › de faciliter le croisement des données statistiques ;
- › d'automatiser le traitement des données ainsi que la génération des tableaux et graphiques statistiques.

L'Institut envisagera également possibilités offertes par les Big Data et les nouvelles méthodes de collecte de données telles que le webscraping.

Ce travail se fera en veillant à la sécurité des données statistiques et en respectant les prescrits légaux en la matière (RGPD, loi sur la statistique publique, etc.).

5. LES MISSIONS STATISTIQUES DE BASE

5.1. La production des statistiques existantes

Assurer la continuité de production des statistiques existantes est une mission fondamentale d'une autorité statistique. Les différents utilisateurs de statistiques comptent sur le maintien et l'actualisation des séries statistiques qu'ils utilisent régulièrement.

À l'IBSA, la production de statistiques se fait :

- soit au sein même de l'Institut (Tableau 1) ;
- soit en collaboration avec des partenaires de l'ICN ou de l'IIS (Tableau 2).

Les statistiques sont produites au niveau du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Elles peuvent être également disponibles au niveau des communes, des quartiers, voire des secteurs statistiques. Cette ventilation spatiale des statistiques est établie en fonction de la disponibilité des données et de la pertinence statistique (représentativité, confidentialité...).

La production statistique est réalisée en toute indépendance, de manière qualitative et transparente. Les statistiques produites sont diffusées sur le site internet de l'IBSA ainsi que sur le site du Monitoring des Quartiers.

Les statistiques produites de manière récurrente et prévues pour la période 2023-2026 sont présentées de manière synthétique et par thème dans les tableaux ci-dessous.

TABLEAU 1 : Production statistique existante réalisée en interne à l'IBSA

THÈMES	NOM	CONTENU	SOURCES UTILISÉES	VENTILATION SPATIALE	FRÉQUENCE
Population	Ménages	Ménages privés et collectifs, taille, taille moyenne, type, positions au sein du ménage, sexe, etc.	Statbel (Registre national)	Secteur statistique	Annuelle
	Mouvement de la population	Statistiques par sexe, naissances, décès, migrations internes, migrations internationales, nationalités du migrant international, etc.	Statbel (Registre national)	Commune (UAL2)	Annuelle
	Stock de la population	Statistiques par sexe, évolution annuelle, structure par âge, nationalités, etc.	Statbel (Registre national)	Secteur statistique	Annuelle
Revenus et dépenses des ménages	Revenu après impôt	Revenu après impôt, revenu moyen et médian.	Statbel (Statistique fiscale des revenus)	Quartier (MdQ)	Annuelle
	Revenu imposable médian des déclarations	Revenu total net imposable médiane.	Statbel (Statistique fiscale des revenus)	Quartier (MdQ)	Annuelle
	Revenu total net imposable équivalent	Revenu total net imposable, unité de consommation modifiée, ménage «réel», moyenne, médiane.	Statbel (Statistique fiscale des revenus & RN)	Quartier (UAL2)	Annuelle

THÈMES	NOM	CONTENU	SOURCES UTILISÉES	VENTILATION SPATIALE	FRÉQUENCE
Petite enfance	Milieus d'accueil pour la petite enfance	Nombre de milieux d'accueil et de places, par type d'accueil, forme d'accueil, organisme d'autorisation, subventionnement/tarifcation et accessibilité.	Kind en Gezin, Office de la Naissance et de l'Enfance	Quartier (MdQ)	Annuelle
Enseignement	Déplacements des élèves entre la RBC et le reste du pays	Niveau d'enseignement, lieu de résidence et lieu de scolarité.	Communauté française, Communauté flamande	Quartier (MdQ)	Annuelle
	Personnel enseignant	Nombre d'enseignants, genre, âge, ancienneté, fonction, statut, possession d'un titre pédagogique, etc.	Communauté française, Communauté flamande	Région (NUTS1)	Annuelle
	Population scolaire	Niveau d'enseignement, filières, domaines d'étude, genre, etc.	Communauté française, Communauté flamande	Commune (UAL2)	Annuelle
	Retard scolaire	Nombre d'élèves par années de retard scolaire, niveau, orientation, genre, selon la commune de scolarisation et de résidence.	Communauté française, Communauté flamande	Commune (UAL2)	Annuelle
Marché du travail	Emploi dans les institutions européennes et internationales en Belgique	Nombre de postes de travail par catégorie d'employeur, sexe, groupe d'âge, nationalité, lieu de résidence, lieu de travail.	IBSA (Recensement)	Commune (UAL2)	Annuelle
Tourisme et Culture	Statistiques infrarégionales du tourisme	Nuitées, arrivées, type d'hébergements, motif du voyage, pays de résidence du touriste, etc.	Statbel (Enquête Tourisme et hôtellerie)	Commune (UAL2)	Annuelle

TABLEAU 2 : Production statistique existante réalisée dans le cadre de collaborations

THÈMES	NOM	CONTENU	AUTRES PARTENAIRES	VENTILATION SPATIALE	FRÉQUENCE
Économie : Marché du travail	Statistiques économiques régionales	Exportation et importation des biens et services, dépenses de consommation des ménages, administrations publiques et ISBL, épargne ménages.	BNB, IWEPS, SVR-DKB	Région (NUTS1)	Annuelle
	Perspectives économiques régionales	PIB, valeur ajoutée, FBCF, salaires, emploi, productivité, etc.	BFP, IWEPS, SVR-DKB	Région (NUTS1)	Annuelle

5.2. La diffusion des statistiques existantes

Les outils de diffusion statistique présentés dans cette partie sont uniquement ceux de l'IBSA. Le canal principal de diffusion de l'IBSA est le site internet ibsa.brussels, où l'ensemble des statistiques, indicateurs et publications peuvent être consultés et téléchargés gratuitement.

Concrètement, l'IBSA diffuse tant ses propres statistiques que des statistiques publiques développées par d'autres institutions à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale (Statbel, Banque nationale de Belgique, Bureau fédéral du Plan, Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, Actiris, Steunpunt Werk...). Dans ce dernier cas, l'IBSA assure les missions de collecte et de centralisation. Les utilisateurs disposent de tableaux sur le site internet de l'IBSA et d'indicateurs cartographiques sur le site internet du Monitoring des Quartiers, www.monitoringdesquartiers.brussels.

Les mises à jour des statistiques sont effectuées mensuellement. Dès qu'elles sont disponibles, les données sont traitées et transformées en tableaux statistiques. Tous les derniers jeudis du mois, les tableaux statistiques mis à jour sont publiés sur le site de l'IBSA. La diffusion des données statistiques sur le site de l'IBSA est donc partiellement tributaire de la régularité de la mise à disposition des informations nécessaires à leur confection. Moyennant cette précaution, le calendrier ci-dessous (Tableau 3) donne, à titre informatif, les mois de publication des statistiques sur le site de l'IBSA auxquelles l'utilisateur peut s'attendre.

Diffuser des statistiques ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir comprendre ces tableaux de chiffres. Expliquer les statistiques est essentiel. L'IBSA déploie dès lors différents outils pour permettre une bonne compréhension et une interprétation correcte des chiffres publiés :

- › les statistiques diffusées sur le site de l'Institut sont accompagnées d'une description détaillée de la méthode de calcul utilisée pour la production de chaque statistique ;
- › les indicateurs du Monitoring des Quartiers sont accompagnés de fiches explicatives ;
- › des analyses thématiques sont régulièrement publiées.

Dans un monde où l'information est de plus en plus présente, il faut s'assurer que le message atteint son public. Informer les utilisateurs potentiels des statistiques disponibles est donc également important. Pour ce faire, l'IBSA utilise différents outils de communication : flux RSS, réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter), newsletter, communiqués de presse, participation à des événements, etc.

TABLEAU 3 : Calendrier statistique prévisionnel⁵

THÈME / SOUS-THÈME	MOIS DE PUBLICATION ESTIMÉ											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Population												
Évolution annuelle												
Structure par âge												
Nationalités												
Ménages												
Mouvement de la population												
Projections démographiques												
Revenus et dépenses des ménages												
Statistique fiscale des revenus												
Enquête sur le budget des ménages (tous les 2 ans)												
Comptes des revenus des ménages												
Salaires												
Précarité et aide sociale												
Droit à l'intégration sociale												
Autres formes d'aide sociale												
Santé												
Naissances, espérance de vie et mortalité												
Offre de soins de santé & d'hébergement pour personnes âgées												
État de santé et pratiques médicales												
Petite enfance												
Milieus d'accueil pour la petite enfance												
Enseignement												
Population scolaire												
Établissements scolaires												
Origine-destination des élèves												
Parcours scolaire												
Personnel de l'enseignement												
Marché du travail												
Population en âge de travailler												
Chômage												
Population active occupée												
Emploi intérieur												
Caractéristiques de l'emploi												
Revenus liés au travail												
Perspectives économiques régionales												
Économie												
Activité économique												
Entreprises												
Conjoncture												
Perspectives économiques régionales												

5 Ce calendrier donne, à titre informatif, les dates de publication des statistiques sur le site de l'IBSA telles qu'elles ont été observées dans le passé.

THÈME / SOUS-THÈME	MOIS DE PUBLICATION ESTIMÉ											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recherche et technologie												
Recherche et développement						■				■		
Technologie		■	■									
Innovation												■
Finances publiques												
Finances des Communautés et Régions		■			■							
Finances des pouvoirs locaux communaux	■											
Finances des CPAS bruxellois			■									
Perspectives économiques régionales						■						
Aménagement du territoire et immobilier												
Occupation du sol		■										
Parcs de bâtiments résidentiels et non résidentiels						■				■		
Primes et allocations destinées au logement				■								
Parcs et terrains industriels						■						
Parcs de logements sociaux			■								■	
Environnement et énergie												
Environnement et territoire			■	■				■	■			
Environnement et société								■	■			
Énergie					■			■	■			
Mobilité et transport												
Véhicules et réseau routier	■		■						■	■		
Mobilité active									■	■		
Transport collectif et partagé									■	■		
Transport des marchandises				■								
Sécurité routière					■	■						
Pratiques de déplacements					■							■
Sécurité												
Criminalité et effectifs policiers									■	■		
Sécurité routière					■	■						
Interventions du SIAMU				■								
Tourisme et culture												
Tourisme							■					
Culture		■										
Élections												
Conseils communaux (tous les 6 ans)						■						
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (tous les 5 ans)						■						
Parlement flamand (tous les 5 ans)						■						
Élections fédérales (Chambre et Sénat) (tous les 5 ans)						■						
Parlement européen (tous les 5 ans)						■						

Signification du code couleur utilisé: ■ Mises à jour annuelles (ou mensuelles) ■ Mises à jour tous les deux ans ou moins fréquemment encore

6. CONTEXTE LÉGAL

L'Arrêté du 26 novembre 2015 relatif à la coordination de la statistique régionale et au fonctionnement de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse désigne l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) comme l'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale.

ENCADRÉ 3 : Une autorité statistique, c'est quoi ?

Une autorité statistique est responsable du développement, de la production et de la diffusion des statistiques publiques. Elle est organisée par une loi, un décret ou une ordonnance et désignée par un gouvernement. Elle est soumise au respect du secret statistique et doit respecter les bonnes pratiques statistiques (plus d'informations dans l'encadré 4 : Principes statistiques).

L'IBSA est une des quatre autorités statistiques en Belgique. Les trois autres sont :

- 
 › au niveau fédéral, la **Direction générale Statistique du SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie (Statbel)**,
- 
 › en Région flamande, la **Vlaamse Statistische Autoriteit (VSA)**,
- 
 › en Région wallonne, l'**Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)**.

Elles sont toutes les quatre réunies au sein de l'**Institut Interfédéral de Statistique (IIS)**⁶.

Selon l'Ordonnance du 3 avril 2014 relative à la statistique régionale, il incombe à l'IBSA, en collaboration avec le Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS), de réaliser « un programme statistique pluriannuel intégré, incluant l'inventaire de la production statistique actuelle et des besoins en statistique au niveau régional, ainsi que d'en assurer le suivi et la mise à jour » (article 11).

L'article 10 de l'Arrêté du 26 novembre 2015, relatif à la coordination de la statistique régionale et au fonctionnement de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, prévoit aussi que l'Institut transmette ce programme pluriannuel au Gouvernement bruxellois et au Conseil scientifique de l'IBSA.

Le présent programme statistique pluriannuel servira de ligne directrice pour construire les différents programmes annuels de l'Institut :

- › le programme annuel de l'autorité statistique ;
- › la contribution bruxelloise au programme statistique intégré de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS).

Le présent programme pluriannuel s'inspire, à l'échelle bruxelloise, des objectifs stratégiques du Programme Statistique pluriannuel européen (2021-2027), à savoir :

- › fournir des informations statistiques de qualité en lien avec (i) l'Union économique et monétaire, la mondialisation et le commerce, (ii) le marché intérieur, l'innovation et la transformation numérique, (iii) le socle européen des droits sociaux, (iv) les objectifs de développement durable, (v) la cohésion économique, sociale et territoriale ;
- › améliorer la communication des statistiques européennes et leur valeur pour lutter contre la désinformation ;
- › intensifier l'exploitation de nouvelles sources de données numériques ;
- › élargir les partenariats et la coopération statistique.

⁶ L'IIS regroupe les quatre autorités statistiques ainsi que le Bureau fédéral du Plan, la Banque nationale de Belgique et le SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie. Pour plus d'informations : accord de coopération du 15 juillet 2014, entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de Statistique (publié au Moniteur belge le 20 octobre 2014).

Enfin, ce programme pluriannuel respecte les principes du règlement européen relatif aux statistiques européennes (Règlement n° 223/2009, amendé par le Règlement n° 2015/759) et du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

ENCADRÉ 4 : **Principes statistiques**

Indépendance professionnelle : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière indépendante, notamment en ce qui concerne le choix des techniques, des définitions, des méthodologies et des sources à utiliser, ainsi que le calendrier et le contenu de toutes les formes de diffusion et ces tâches sont accomplies sans subir aucune pression émanant de groupes politiques, de groupes d'intérêt, d'autorités nationales ou d'autorités de l'Union.

Impartialité : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière neutre, et tous les utilisateurs doivent être traités sur un pied d'égalité.

Objectivité : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière systématique, fiable et non biaisée ; cela implique que des normes professionnelles et éthiques soient utilisées et que les politiques et pratiques suivies soient transparentes pour les utilisateurs et les personnes répondant aux enquêtes.

Fiabilité : les statistiques doivent mesurer, de la façon la plus fidèle, exacte et cohérente possible, la réalité qu'elles visent à représenter, et cela implique l'utilisation de critères scientifiques pour la sélection des sources, des méthodes et des procédures.

Secret statistique : les données confidentielles relatives à des unités statistiques individuelles qui sont obtenues directement à des fins statistiques ou indirectement à partir de sources administratives ou autres doivent être protégées, et cela implique que l'utilisation à des fins non statistiques des données obtenues et la divulgation illicite de ces dernières soient interdites.

Rapport coût-efficacité : les coûts de production des statistiques doivent être proportionnés à l'importance des résultats et des avantages recherchés, les ressources doivent être utilisées de façon optimale et la charge de réponse doit être minimisée. Les informations demandées doivent, autant que possible, pouvoir être aisément extraites de fichiers ou de sources disponibles.

Source : extrait de l'article 2 du Règlement (CE) 223/2009 du Parlement européen et du Conseil modifié par le Règlement (UE) 2015/759 relatif aux statistiques européennes.

